

# MARCHAND, LEMIEUX

## AVOCATS

STÉPHANIE ASSOULINE  
NATHALIE BRIÈRE  
PIERRE CHABOT  
PAUL CHARBONNEAU  
YANNICK CHUIT  
JOSÉE DELAND  
ÉRIC FRASER  
CHRISTIAN HOUDE  
LINE JANELLE  
JEAN-FRANÇOIS LACASSE  
JACINTE LAFONTAINE  
LUCIE LALONDE  
JULIE LAPIERRE  
LOUIS LEGAULT  
NICOLE LEMIEUX

GILLES MARCHAND  
JEAN-FRANÇOIS MERCURE  
F. JEAN MOREL  
MARIA MOUDFIR  
CATHY NOSEWORTHY  
JOCELYNE PAQUETTE  
PASCAL PARENT  
MICHEL PASINI  
DOMINIQUE PICHÉ  
LOUIS PRÉVOST  
JEAN RAJOTTE  
SYLVY RHÉAUME  
MICHEL SIMARD  
JEAN-OLIVIER TREMBLAY  
SIMON TURMEL

CONTENTIEUX  
HYDRO-QUÉBEC  
75, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST, 4<sup>e</sup> ÉTAGE  
MONTRÉAL H2Z 1A4  
TÉLÉPHONE : (514) 289-2211, POSTE 3596  
TÉLÉCOPIEUR : (514) 289-5197

Le 18 juin 2002

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
800, Place Victoria, bureau 255  
Montréal, Québec  
H4Z 1A2

**Par messagerie et par courriel**

Objet : Demande du distributeur d'électricité afin d'obtenir l'autorisation de réaliser le projet Système d'information clientèle (SIC)  
Dossier Régie : S-3491-2002  
N/D : S-26094/JL/NL

---

Chère consœur,

Veillez retrouver ci-joint l'original et sept (7) copies de la demande mentionnée en rubrique. La version électronique vous parviendra par courriel, ce jour.

Tel qu'allégué au paragraphe 24, Hydro-Québec souhaite que la Régie se prononce sur la présente demande avant la fin de l'année 2002. Par ailleurs, Hydro-Québec déposera sa preuve d'ici au mois de septembre. Ainsi, dans la mesure où la Régie jugerait opportun de procéder à l'étude de ce dossier dans le cadre d'une audience publique formelle, nous demandons à ce que le processus d'audience (demandes d'intervention et avis public, le cas échéant) démarre avant le dépôt de la preuve, le tout afin de permettre qu'une décision puisse être rendue dans le délai ci-haut mentionné.

Espérant le tout conforme, veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

MARCHAND, LEMIEUX

Éric Fraser

EF/mb